

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 12 mai 2009, à 20h, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de ville, sous la présidence de monsieur Yvon Boucher, maire, et à laquelle assistent M<sup>me</sup> Huguette Beauregard, conseillère et MM. Marcel Bouvier, Serge Viens et Michel Denicourt, conseillers.

Absent : M. Serge Gendron, conseiller

Sont également présents : la greffière, M<sup>me</sup> Louise Benoit et le directeur général, M. Reynald Castonguay

**2009-175-1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 14 et 21 avril et 6 mai 2009**

Une copie des procès-verbaux des séances tenues les 14 et 21 avril 2009 et 6 mai 2009 a été remise à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**Il est proposé par** : Michel Denicourt  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu** que les procès-verbaux des séances du 14 et 21 avril 2009 et du 6 mai 2009 soient et sont adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

**2009-176 Adoption des comptes selon la liste du 7 mai 2009**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Marcel Bouvier

**Et résolu** que les comptes inscrits sur la liste du 7 mai 2009 soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 9CH500521 à 9CH500545 pour un montant de : 160 060,27 \$

Chèques 9CH500659 à 9CH500705 pour un montant de : 286 246,06 \$

Comptes payables :

Chèques 9CH500721 à 9H500813 pour un montant de : 103 946,50 \$

Comptes recevables :

Comptes 9FD000024 à 9FD000044 pour un montant de : 8 063,46 \$

Adoptée à l'unanimité

1<sup>ère</sup> période de questions.

Les points 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour sont reportés.

**2009-177 Contribution annuelle à l'Office municipal d'Habitation et rapport financier 2008**

**Il est proposé par** : Serge Viens  
**Appuyé par** : Marcel Bouvier

Et résolu de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire une contribution de 7 922,09 \$ représentant 10% du budget réel 2008 de l'Office municipal, tel que montré au rapport financier 2008 préparé par Brodeur & Létourneau, c.a. déposé le 7 avril 2009.

Adoptée à l'unanimité

**2009-178 Dépenses de la réfection de toiture de l'Hôtel de Ville payées à même le fonds de roulement**

**Il est proposé par** : Serge Viens  
**Appuyé par** : Huguette Beauregard

**Et résolu** d'engager à même le fonds de roulement rembourser sur 3 ans, la dépense nette au montant de 52 319,37\$ autorisée par la résolution 413-2008 pour le contrat de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

**2009-179 Programme du réseau routier municipal – transmission de la liste des travaux pour une demande de subvention**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Michel Denicourt

**Et résolu** de transmettre à madame Marie Bouillé, députée d'Iberville, la formule de demande de subvention, exercice financier 2009-2010, telle que complétée, dans le but d'être admissible au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité

**2009-180 Mandat à Jodoin Grondin, a.g. description d'une servitude d'égout sanitaire sur le lot 1 593 112**

**Il est proposé par** : Michel Denicourt  
**Appuyé par** : Marcel Bouvier

**Et résolu** de retenir les services de Jodoin Grondin, arpenteurs-géomètres, pour la description d'une servitude montrant le réseau d'égout sanitaire municipal localisé sur le lot 1 593 112, propriété de l'entreprise Centre du Pneu et Mécanique R.S.R. inc., le tout pour un montant maximum de 1 000\$ payé à même le règlement d'emprunt numéro 142.

Adoptée à l'unanimité

**2009-181 Mandat au notaire Michel Robert, pour l'établissement d'une servitude du réseau d'égout sanitaire municipal localisé sur le lot 1 593 112**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu** de retenir les services de Me Michel Robert, notaire, pour la rédaction d'une servitude pour le réseau d'égout sanitaire municipal localisé sur le lot 1 593 112 propriété de Centre de Pneu et Mécanique R.S.R. inc., cette dépense payée à même le règlement d'emprunt numéro 142.

Et que le maire ou en son absence, le maire suppléant et la greffière ou en son absence, l'assistante greffière, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents de cette transaction.

Adoptée à l'unanimité

**2009-182 Décompte progressif # 1 final des travaux d'égout sanitaire sur le rang Double – autorisation de paiement**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Serge Viens

Et résolu qu'une somme de 17 330,83 \$, taxes incluses, représentant le décompte progressif numéro 1 (final) des travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le rang Double relatifs au règlement numéro 142, soit versée à Excavations St-Césaire inc., 255, route 112, Saint-Césaire J0L 1T0, le tout tel que recommandé par BPR Infrastructure inc., dans leur lettre du 7 mai 2009.

Adoptée à l'unanimité

**2009-183 Aide financière accordée à la Fondation Collège Santé**

**Considérant que** la Fondation Collège Santé adresse une demande à la Ville de Saint-Césaire pour une aide financière sous forme de dons à hauteur de cinq dollars (5,00\$) par citoyen pour le financement des activités de la Clinique Médicale du Collège;

**En conséquence :**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Serge Viens

Et résolu de verser à la Fondation Collège Santé Desjardins, une aide financière au montant de 26 240 \$, équivalent à 5,00\$ par citoyen au nombre de 5 248, et payé à même le fonds général de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**2009-184 Mandat à Juair et Robichaud, a.g. opinion pour un droit de propriété d'une ancienne rue montrée au cadastre originaire**

**Il est proposé par** : Michel Denicourt  
**Appuyé par** : Huguette Beauregard

**Et résolu** de retenir les services de Juair et Robichaud, arpenteurs-géomètres, afin d'obtenir une opinion concernant le droit de propriété d'une ancienne rue montrée au cadastre originaire et longeant la propriété du 960 de l'avenue de l'Union, le tout pour un tarif horaire de 125\$, plus les taxes applicables, tel que décrit dans leur offre du 12 mai 2009.

Adoptée à l'unanimité

**2009-185 Appui accordé pour le projet de réaménagement de l'urgence et d'agrandissement du 2<sup>e</sup> étage de l'Hôpital du Haut-Richelieu**

**Considérant qu'**au terme d'une visite à l'Hôpital du Haut-Richelieu le 12 janvier 2004, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec qualifiait la situation de « désuétude » face à la moyenne québécoise et fixait l'établissement comme priorité pour le gouvernement du Québec;

**Considérant que** les dits travaux sont essentiels pour assurer la qualité des soins de santé sur le territoire du Centre de santé et services sociaux Haut-Richelieu-Rouville;

**Considérant que** les dits travaux sont essentiels pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail du personnel et des médecins de l'Hôpital du Haut-Richelieu;

**Considérant que** le 5 avril 2006 et le 18 octobre 2006, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, annonçait officiellement les travaux de relocalisation de l'urgence et du deuxième étage de l'Hôpital du Haut-Richelieu (comprenant un réaménagement des soins intensifs, des laboratoires, du département de chirurgie d'un jour et du bloc opératoire), prévus débiter en juin 2008;

**Considérant que** suite à la fusion des deux projets, le Centre de santé et services sociaux Haut-Richelieu-Rouville a fait parvenir au ministère de la Santé et des Services sociaux tous les documents nécessaires;

**Considérant que** les projets de réaménagement de l'urgence et d'agrandissement du deuxième étage de l'Hôpital du Haut-Richelieu sont des investissements majeurs de 52 M\$ pour le territoire Haut-Richelieu-Rouville, ses résidents, ses organismes et ses institutions;

**Considérant que** trois ans après la première annonce, le ministre de la Santé et des Services sociaux n'a toujours pas autorisé les projets et n'a toujours pas fixé de nouvel échéancier pour amorcer les travaux, fusionnés en février 2008;

**Pour ces motifs :**

**Il est proposé par** : Serge Viens  
**Appuyé par** : Marcel Bouvier

**Et résolu que** dans un esprit de solidarité régionale, **le conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire**, interpelle le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, monsieur Yves Bolduc, quant à l'importance de redonner le statut de priorité à l'Hôpital du Haut-Richelieu en procédant rapidement à l'autorisation des travaux de réaménagement de l'urgence et d'agrandissement du 2<sup>e</sup> étage.

Adoptée à l'unanimité

**2009-186 Activités des Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Serge Viens

Et résolu d'autoriser les Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire à tenir leur tournoi de pêche du 13 juin 2009 au quai de l'avenue de l'Union ainsi que leur pique-nique annuel du 9 août 2009 sur le terrain de la halte routière. Une preuve d'assurance responsabilité devra être déposée à la Ville avant la tenue des évènements.

Adoptée à l'unanimité

**2009-187 Proclamation des journées de la culture**

**Attendu que** la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Saint-Césaire et de la qualité de vie de ses citoyens ;

**Attendu que** la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

**Attendu que** la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

**Attendu que** la Ville de Saint-Césaire a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

**Attendu que** le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts et aux lieux culturels ;

**Attendu que** l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

**En conséquence :**

**Il est proposé par** : Michel Denicourt  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu que** la Ville de Saint-Césaire, à l'instar du Gouvernement du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité

#### **2009-188 Festival du Triangle noir – support de la municipalité**

**Considérant que** le comité organisateur de la 2<sup>ième</sup> édition du Festival du Triangle noir qui aura lieu le 28 et 29 août 2009 s'adresse au conseil municipal pour certaines demandes ainsi que de l'aide financière;

**Considérant que** le 1<sup>er</sup> Festival de 2008 a eu un vif succès et s'est très bien déroulé;

**Considérant que** le conseil est d'avis qu'afin d'appuyer ce genre d'évènement une certaine forme d'aide peut être accordé;

**En conséquence :**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Michel Denicourt

**Et résolu** d'appuyer les organisateurs de la 2<sup>ième</sup> édition du Festival du Triangle Noir de Saint-Césaire en accordant les items suivants :

- Autoriser la tenue de l'évènement sur le terrain de la Halte routière gratuitement;
- Utiliser le chapiteau déjà en place sur le site ainsi que les toilettes sèches;
- Utiliser les installations électriques de la Halte;
- Le prêt de 25 tables et 30 chaises;
- Les cols bleus seront mis à leur disposition pour le transport, l'installation et la désinstallation du système à eau chaude et 6 morceaux de planchers;
- La fourniture et le transport par les cols bleus de clôtures de chantier et de contrôle de foule.

**Et que** le tout est conditionnel au dépôt à la Ville de Saint-Césaire, avant la tenue de l'évènement, d'une preuve d'assurance responsabilité civile de deux millions de dollars (2 000 000 \$).

Adoptée à l'unanimité

#### **2009-189 Coopérative Jeunesse de Services – aide financière**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Michel Denicourt

**Et résolu** d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Coopérative Jeunesse de Services des Quatre Lieux de Saint-Césaire pour leurs activités de travail estival 2009. Et que ce montant soit payé à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**2009-190 Exposition de l'identité visuelle de la Maison de la culture du Cœur de la Montérégie – support de la ville**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Huguette Beauregard

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire assumera le coût du goûter qui sera servi lors de la tenue de l'exposition des 20 finalistes et de la remise de bourse au lauréat du concours de l'identité visuelle de la Maison de la culture du Cœur de la Montérégie (MCCM) qui aura lieu le 29 juin 2009 à la Maison de Jeunes des Quatre Lieux.

Adoptée à l'unanimité

**2009-191 Participation au tournoi de golf de la Ville de Bedford le 3 juin 2009**

**Il est proposé par** : Serge Viens  
**Appuyé par** : Michel Denicourt

**Et résolu** d'autoriser l'inscription d'un quatuor au coût de 520 \$ pour la participation au tournoi de golf de la Ville de Bedford qui aura lieu le 3 juin 2009 à Farnham et dont les profits seront versés à l'organisme Loisirs Saint-Damien.

Adoptée à l'unanimité

**2009-192 Inscriptions supplémentaires au tournoi de golf de la Société d'agriculture de Rouville le 21 mai 2009**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Huguette Beauregard

**Et résolu** d'autoriser l'inscription de 2 joueurs supplémentaires au coût total de 200\$ pour le tournoi de golf de la Société d'agriculture de Rouville qui aura lieu le 21 mai 2009 à Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**2009-193 Participation au tournoi de golf de la Ville de Saint-Césaire**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu** d'autoriser l'inscription d'un quatuor au coût de 470 \$ pour la participation au 20<sup>ième</sup> Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire qui aura lieu le 5 juin 2009 à Saint-Césaire et dont les profits seront versés à différents organismes communautaires.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt est fait par la greffière du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement numéro 156 décrétant des travaux d'égout sanitaire sur le rang Haut-de-la-Rivière Sud.

Le point 23 de l'ordre du jour est reporté.

**2009-194 Service de protection contre les incendies – achat d'un appareil respiratoire usagé**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Huguette Beauregard

Et résolu d'autoriser l'achat d'un appareil respiratoire usagé de marque MSA au coût de 625 \$, plus les taxes applicables, de la compagnie Aréo-Feu pour le service de protection contre les incendies.

Adoptée à l'unanimité

**2009-195 Contrat de lignage des rues municipales**

**Il est proposé par** : Serge Viens  
**Appuyé par** : Michel Denicourt

Et résolu d'accorder le contrat de lignage des rues municipales à la compagnie Lignes de stationnement Rivard 2004 inc., 571, rue Forand, Granby, pour une longueur approximative de 97 500 mètres linéaires à 0,185\$/m.l. et 13 000 mètres linéaires à 0,180\$/m.l. pour un contrat total de 20 377,50\$, plus les taxes applicables, tel que décrit dans leur offre du 6 avril 2009.

Adoptée à l'unanimité

**2009-196 Embauche d'étudiants aux travaux publics pour la saison estivale**

**Il est proposé par** : Huguette Beauregard  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu** d'embaucher durant la saison estivale, de mai à la fin d'août, pour le service des travaux publics, les personnes suivantes;

Arno Galant-Leblanc	salaire horaire : 9,25 \$
Jessy-Rock Lacoste-Castonguay :	salaire horaire : 10,00 \$
Mathieu Dion :	salaire horaire : 9,00 \$

Adoptée à l'unanimité

**2009-197 Budget autorisé pour l'aménagement du parc linéaire sur l'avenue Émile**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier  
**Appuyé par** : Serge Viens

**Et résolu** d'autoriser un budget de 9 500 \$, plus les taxes applicables, pour les travaux d'aménagement du parc linéaire de l'avenue Émile. Ces travaux comprennent, l'achat de terre végétale, de la semence, des arbres, du mobilier urbain, la location de machinerie ainsi que la main d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité

**2009-198 CPTAQ – demande présentée par M. Michel Boucher – recommandation du conseil**

**Attendu que** M. Michel Boucher adresse une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation de passer une conduite d'évacuation sur le lot 1 593 267 situé en zone agricole en raison de l'installation d'un système d'épuration des eaux usées;

**Considérant que** l'autorisation demandée ne peut se faire ailleurs dans la municipalité;

**Considérant que** la demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur;

**En conséquence :**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier

**Appuyé par** : Michel Denicourt

Et résolu de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande présentée par M. Michel Boucher pour l'établissement d'une servitude sur le lot 1 593 267 du cadastre du Québec, propriété de MM. Paul-Abel Larose et Léonard Larose, afin d'y passer une conduite d'évacuation d'une installation septique.

Adoptée à l'unanimité

Le point 29 de l'ordre du jour est reporté.

**2009-199 Achat de toiles pour les verts du terrain de golf**

**Il est proposé par** : Serge Viens

**Appuyé par** : Huguette Beauregard

**Et résolu** d'autoriser l'achat à la compagnie Gloco inc., de toiles pour recouvrir les verts #1, 2, 5, 13 et 15 du terrain de golf, pour un montant total de 16 547 \$, plus les taxes applicables, tel que décrit dans la soumission de ladite compagnie le 22 avril 2009.

Adoptée à l'unanimité

**2009-200 Mandat à Jodoin Grondin, localisation de l'emprise de l'avenue Nadeau dans le cadre des travaux de réfection**

**Il est proposé par** : Marcel Bouvier

**Appuyé par** : Serge Viens

Et résolu de retenir les services de Jodoin Grondin, arpenteurs-géomètres, pour localiser et piqueter la limite de l'emprise municipale sur la section de l'avenue Nadeau, pour un coût maximum de 3 000\$ et ce, dans le cadre des travaux de réfection décrétés par les règlements numéros 141 et 149.

Adoptée à l'unanimité

Lecture de la correspondance.  
2<sup>ième</sup> période de questions.  
Levée de la séance.

---

Yvon Boucher  
Maire

---

Louise Benoit  
Greffière